

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier.



CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VASSAN

COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 9 mars 2022 à 19 h, à la salle communautaire de St-Edmond au 579, chemin St-Edmond

Présences :

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier
Mme Nicole Binet, conseillère de quartier
M. Gaétan Gignac, conseiller de quartier
Mme Nicole Guilbert, conseillère de quartier
Mme Geneviève Larche, conseillère de quartier
M. Daniel St-Arnaud, conseiller de quartier
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications

Absence :

M. Yvon Richard, conseiller de quartier

Invité : M. Simon Lampron, Service sport et plein air de la ville de Val-d'Or

Assistance : 5

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux conseillers et aux citoyens présents et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 01.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 14 septembre 2021

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. À la demande des conseillers, le président ajoute deux points à l'ordre du jour concernant le déneigement du secteur Vassan et la réglementation concernant les animaux domestiques. Il est proposé par Mme Nicole Guilbert, appuyé de M. Daniel St-Arnaud, de l'adopter avec les modifications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2022-03-01

3- Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la rencontre du 14 septembre 2021

Une lecture du procès-verbal est effectuée. Quelques modifications sont apportées dont principalement la correction de quelques termes ou coquilles dans la rédaction ainsi que la subdivision de certains sujets. Il est ensuite proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé de Mme Nicole Guilbert, d'adopter le compte rendu de la dernière rencontre avec les modifications

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2022-03-02

Suivis

- **Parc Arc-en-ciel :** M. St-Jules, qui vient prendre le relais de ces différents dossiers informe ses conseiller qu'il a contacté M. Ian Bélanger pour avoir l'heure juste dans ce dossier. Contrairement à ce qui avait été dit lors de la dernière rencontre de Vassan, aucun plan n'existe à ce sujet. M. St-Jules a donc demandé formellement à M. Bélanger d'activer le projet. Simon Lampron, qui se trouvait à l'assemblée a indiqué que pour le moment, ce qui est prévu c'est le réaménagement du sol puisque le sable serait remplacé par des copeaux de bois. Il est proposé de demander à la Ville de procéder à la réfection du Parc Arc-en-ciel.

- **Parc Harricana** : Plusieurs travaux sont toujours à faire dont le débroussaillage et la plantation d'arbres mais nous devrions avoir une proposition d'aménagement au printemps 2022. M. Lampron contactera Mme Émilie Giroux à ce sujet.
- **Puits et eau potable au Parc Harricana** : Pour donner suite à ce sujet, un conseiller suggère de faire tester le puits et s'il n'est pas conforme, de le condamner. Aussi, il y a un tuyau qui part du Bistro et qui se rend au Parc pour distribuer de l'eau. Il est proposé de demander à la Ville de faire tester le puits et de faire réparer le tuyau qui alimente le Parc en eau à partir du Bistro.
- **Patinoire de Vassan** : La ville de Val-d'Or prévoit une uniformisation de toutes ses patinoires extérieures dans les prochaines années et celle de Vassan fait partie de la liste. De nouvelles bandes seront installées et la structure sera modifiée. On demande à vérifier l'entente avec la CSS, de consulter les études de sol antérieurs (faits il y a 10 ans), d'étudier pour un nouvel emplacement. On demande aussi à consulter Gilles Bérubé sur l'historique de ces démarches. Il est résolu de demander à la Ville d'être sur la liste de réfection des patinoires en 2023 après celle de Val-Senneville qui aura lieu cette année.
- **Cinémomètre** : M. Gaéтан Gignac, appuyé de M. Daniel St-Arnaud, propose de demander à la ville de Val-d'Or l'installation de cinémomètres à chaque entrée du village de Vassan, ainsi que sur le Chemin St-Edmond, afin de réduire la vitesse de la circulation routière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2022-03-03

- **Cheval et Tipi** : Lors de la dernière assemblée de quartier, il avait été entendu de contacter Mme Brigitte Richard au sujet du remplacement du Cheval et du Tipi au Bistro de Vassan. Cependant, la demande ne lui a jamais été adressée. Cette fois, M. Gaéтан Gignac, appuyé de Mme Nicole Guilbert, propose sous forme de résolution de contacter Mme Richard afin de connaître les intentions du service culturel de Val-d'Or pour la réparation ou le remplacement de ces œuvres d'art.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2022-03-04

M. St-Jules indique qu'il va lui-même contacter Mme Richard et offrir un suivi au conseil de quartier de Vassan lors de la séance d'avril 2022.

4- Élections et renouvellement de mandats des conseillers de quartier

Étant donné que tous les mandats du conseil de quartier de Vassan sont arrivés à échéance, il est proposé par M. Douglas Simspon, appuyé de Mme Nicole Binet, d'ouvrir une période d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2022-03-05

Mme Nicole Guilbert, Mme Nicole Binet, Mme Geneviève Larche et M. Daniel St-Arnaud énoncent tous leur intérêt à conserver leur poste de conseiller au sein du conseil de Vassan.

Mme Binet et Mme Larche héritent d'un mandat d'un an, tandis que Mme Guilbert et M. St-Arnaud récupèrent un mandat de deux ans.

M. Gaéтан Gignac, ainsi que M. Yvon Richard, ne proposent pas d'avis d'intérêt à renouveler leurs mandats, leurs situations seront donc réévaluées s'il y a lieu lors de la prochaine rencontre.

Chacun a eu la possibilité de parler et de proposer son nom, M. Simpson, appuyé de Mme Guilbert, propose ainsi la clôture de la période d'élection avec la suite à la prochaine assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2022-03-06

5- Déneigement

- a) **Mécontentement concernant le déneigement de Vassan** : Les membres du conseil de quartier de Vassan ont tenu à ajouter ce point à l'ordre du jour puisque c'est pour eux un grand problème actuellement.

M. Gaétan Gignac indique que le déneigement de Vassan est fortement négligé durant toute la saison hivernale. Les citoyens présents énumèrent quelques rues qu'ils considèrent négligées : Chemin Bérubé, Chemin de la Plage, Chemin Leblanc, Chemin Béchar, Rang 5. On note aussi que l'autobus 414 a été retardé à plusieurs occasions cet hiver.

M. St-Jules les questionne sur la récurrence de cette situation. Il ajoute que l'équipe souffre présentement de pénurie de personnel en raison de la Covid-19 et du dépassement des heures travaillées autorisées par la CNESST. Tous les membres du conseil indiquent que cette situation n'est pas que ponctuelle et dure tout au long de l'hiver. M. St-Jules informe ses membres qu'il va questionner la ville à ce sujet et mentionne que les citoyens doivent aussi faire des requêtes lorsque cela se produit.

Il est donc proposé par M. St-Arnaud, appuyé de M. Gignac d'encourager plus de communication entre la ville de Val-d'Or et les citoyens de Vassan puisqu'avec plus d'informations, les parties pourraient mieux comprendre la situation de chacun.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2022-03-07

- b) **Calvette 135** : Il y a actuellement une grande accumulation de neige et de glace sur la calvette numéro 135, ce qui risquerait de geler les ponceaux. Les conseillers de quartier de Vassan proposent ainsi que les ponceaux du chemin Chanoine-Delisle soient inspectés, déneigés, réparés et entretenus davantage. Il est proposé par M. St-Arnaud, appuyé de M. Gignac de faire parvenir cette demande à la ville de Val-d'Or pour qu'elle s'occupe en prévention de la surveillance de ces installations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2022-03-08

6- Règlement sur les animaux domestiques

Selon M. Gaétan Gignac, la SPCA est délaissée par la ville de Val-d'Or. Il indique que les règlements municipaux concernant les animaux sont négligés par la ville, ce qui rend leur gestion extrêmement difficile.

Il est donc proposé par M. Gignac, appuyé de Mme Binet, de proposer à la Ville de Val-d'Or de revoir le règlement sur les animaux et de donner un mandat avec plus de vigueur à la SPCA et qu'elle s'inspire de la réglementation plus stricte de certaines municipalités (ex : St-Jérôme, Amos).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2022-03-09

7- Pétition : Intersection de la route 111 et du chemin St-Edmond

M. St-Jules indique qu'il a présenté la requête au caucus du conseil municipal en février 2022. Une demande similaire avait été faite par le Ville en 2019. Le MTQ avait répondu que ce carrefour était conforme aux normes et qu'il n'entendait pas faire de travaux. M. St-Jules dépose la lettre de réponse du MTQ datée du 2 avril 2019.

Conséquemment, le conseil municipal a demandé à M. St-Jules que le conseil de quartier de Vassan fasse parvenir la pétition au ministère des transports et au Ministre Dufour, avec une copie au conseil municipal de Val-d'Or. Les conseillers de quartier de Vassan vont ainsi se présenter à l'assemblée municipale du 21 mars 2022 pour l'aviser du dépôt de la pétition au ministère des transports.

Il est proposé par Mme Guilbert, appuyé de M. Gignac, de remettre la pétition au ministre Dufour ainsi qu'à la direction régionale du MTQ, en les avisant que la ville de Val-d'Or est en copie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2022-03-10

8- Demande d'éclairage et rénovation du stationnement du parc Harricana

- a) Éclairage du stationnement : Suite à une demande concernant l'éclairage du stationnement du bistro de Vassan, la ville de Val-d'Or avait proposé de fournir des lumières temporaires dans le cadre d'événements ponctuels.
Cependant le conseil de quartier désire avoir de l'éclairage permanent pour des raisons de sécurité. Il est donc proposé par M. Gignac, appuyé par Mme Binet, de demander à la ville de Val-d'Or l'installation d'un éclairage permanent pour ce stationnement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2022-03-11

- b) Nivelage du stationnement : M. St-Jules informe les conseillers que le nivelage du stationnement est prévu pour 2022. Toutefois les travaux complets ne seront pas réalisés cette année. Les conseillers veulent s'assurer que le stationnement sera nivelé avant le Festival Harricana qui aura lieu les 1^{er}, 2 et 3 juillet. M. St-Jules va faire une demande pour s'assurer que le nivelage soit fait avant cet événement en 2022 et que les travaux aient lieu en 2023.

9- Problématique – Intersection chemin St-Edmond et route Curé-Brien

M. St-Arnaud indique qu'il y a des problèmes de vitesse au volant dans le secteur et que les automobilistes ne font pas leur arrêt obligatoire. Une requête a été faite par le président auprès de la policière-marraïne du quartier de Vassan pour qu'elle soit mise au courant de la problématique. Le dossier a aussi été acheminé au CCC.

10- Dépôt des documents Budget 2022 et PTI 2022-2023-2034

Le président de l'assemblée de quartier distribue deux documents aux membres de son conseil afin qu'ils en prennent connaissance. Ces documents sont le budget de la ville de Val-d'Or pour 2022 et le PTI de 2022 à 2024.

11- Travaux en cours dans le secteur

- a) **Puits de Vassan** : Le projet d'installation de puits à Vassan débutera en 2022 avec le forage de puits d'essai. Le bâtiment et les équipements seront installés en 2023 compte tenu de la disponibilité des matériaux et de la main-d'œuvre.
- b) **Descente pour bateaux** : 50 000\$ seront investis pour l'aménagement de la descente de bateaux du pont Champagne. Également des travaux d'environ 500 000\$ auront lieu pour la réfection de la descente de bateaux du chemin Harricana.

12- Budget du conseil de quartier

M. Gaétan Gignac, appuyé de Mme Nicole Guilbert, propose de demander un premier versement de 625\$ du budget discrétionnaire de 1250\$ sous forme de petite caisse. Celle-ci sera utilisée par les conseillers de quartier dans le cadre des rencontres de 2022 et de leurs activités de conseil de quartier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2022-03-12

13- Demande de soutien financier : Fabrique St-Edmond de Vassan

La Fabrique St-Edmond demande un financement de 500\$ au conseil de quartier le but d'obtenir du matériel technologique et informatique.

M. Gignac indique qu'il est problématique d'offrir un montant d'argent à une institution religieuse compte tenu du précédent et du statut de laïcité de l'État. Mme Larche indique, qu'avant toute chose, il faudrait décider si le conseil accepte d'offrir un certain montant, quel sera ce montant, et de quel budget ce montant sera tiré. Le président demande aux conseillers de prendre position.

Après discussion, le conseil est en accord pour offrir un montant de 250\$ provenant de la petite caisse de 625\$ du budget discrétionnaire du conseil pour 2022.

14- Varia

- a) **Sentier pédestre de raquette** : M. Douglas Simpson s'informe de l'intérêt des membres du conseil et citoyens à réaliser un sentier pédestre de raquette entre St-Edmond et Vassan. Il sera présent à la rencontre du 12 avril 2022 pour recueillir les opinions de chacun et ainsi voir les possibilités.
- b) **Liste des organismes** : M. St-Jules demande aux gens présents s'il serait possible de lui faire parvenir une liste des organismes du quartier. Mme Émilie Giroux l'informe qu'elle lui transférera une liste des organismes de Vassan et Mme Nicole Guilbert s'occupera de la liste de St-Edmond. Elles lui feront parvenir ces listes avant la prochaine rencontre.
- c) **Bottin des conseillers** :
Tous sont d'accords pour partager leurs coordonnées. Un bottin des conseillers sera fourni à ceux-ci.

15- Questions, interventions du public

Aucune intervention du public

16- Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu mardi le 12 avril 2022, au Bistro de Vassan.

17- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Nicole Binet, appuyé de Mme Nicole Guilbert, de lever la séance à 21 h 02.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2022-03-13

FRÉDÉRIC BISSON
Secrétaire d'assemblée